

RAPPORT ANNUEL

2018





SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS	P.5
FLUX DES DÉCHETS	P.10
GÉNÉRALITÉS	P.12
- Collectivités adhérentes	p.13
- Les moyens techniques	p.14
- La politique générale	p.15
- La sécurité	p.18
- Le Sitcom, territoire d'énergie	p.19
PRÉVENTION & SENSIBILISATION	P.20
- Prévention des déchets	p.21
- Communication vers les usagers	p.24
LA COLLECTE	P.25
- La collecte des ordures ménagères	p.26
- La collecte séparative	p.28
- Le réseau des déchetteries	p.31
LA VALORISATION	P.35
- Les installations	p.36
- La plateforme multimatériaux	p.37
- Les centres de transit et installations de stockage	p.39
- Indice de réduction	p.39
- l'UVE	p.40
L'ADMINISTRATION	P.43
- Organisation fonctionnelle	p.44
- Emploi	p.45
- Formation & Dialogue social	p.46
- Indicateurs financiers	p.47
- Analyse des coûts	p.50

Rapport établi et présenté par Monsieur Alain CAUNEGRE,
Président du Sitcom, en séance du Comité syndical du 6 juin 2019.

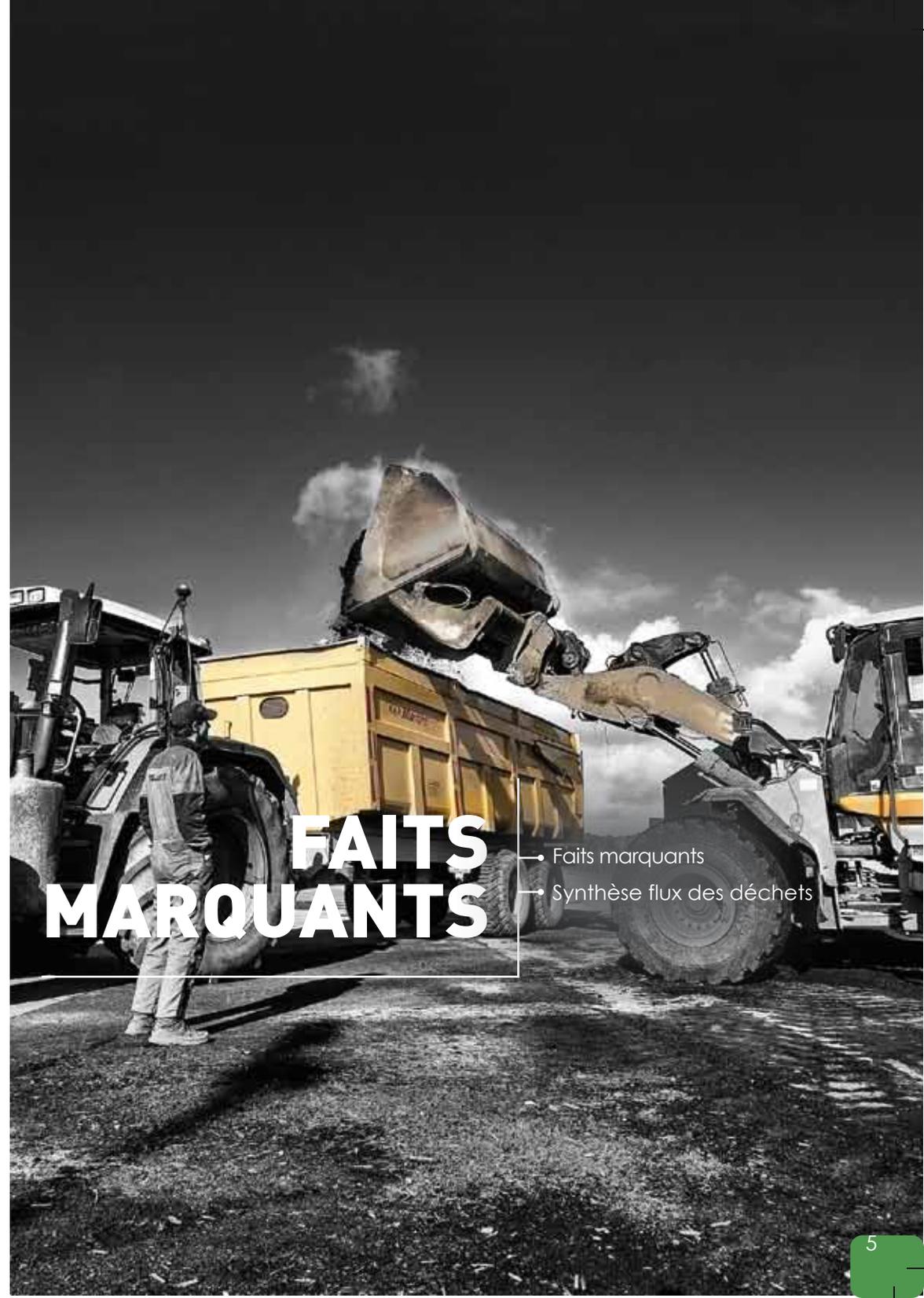
Rédaction du rapport assurée par les services du Syndicat
sous la direction de Monsieur Thomas VACHEY, Directeur du Sitcom.

Rapport établi conformément à la loi de transition énergétique
pour la croissance verte du 17 août 2015, et au décret
d'application n° 2015 - 1827 du 30 décembre 2015.
Rapport établi conformément à l'article L. 2224 -17-1 du Code
Général des Collectivités Territoriales.

Crédits photos :
Sitcom Côte sud des Landes, © PatrickValleau Photographe

Crédits illustrations :
AG Communication, Shutterstock.com, BS Comm, Essens Création

Rapport à la disposition du public du syndicat et des collectivités
adhérentes sur www.sitcom40.fr.



FAITS MARQUANTS

- Faits marquants
- Synthèse flux des déchets

FAITS MARQUANTS

DE 2018

POURSUITE DES ÉTUDES

Décision de poursuivre les études avec Bil Ta Garbi et le SIETOM de Chalosse en vue d'un partenariat, dans la perspective de la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri des emballages à horizon 2022.

TRAVAUX UVE

Réalisation de travaux de modification de la conception du surchauffeur de la chaudière de l'UVE qui avait été la source de plusieurs arrêts fortuits de l'installation.

ISO 50 001

Obtention de la certification ISO 50 001 pour l'UVE, signe d'une parfaite maîtrise énergétique et environnementale de l'installation par les équipes du Sitcom.



"DES HOMMES AU COEUR DE LA COLLECTE"

Participation du Sitcom à la Conférence organisée par le Centre de Gestion des Landes portant sur la sécurisation des tournées. L'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de sécurité des collectes.

70 SAISONNIERS

ont été accueillis, formés et accompagnés pour la période estivale, avant de renforcer les équipes du Sitcom. Un système de tutorat par des agents titulaires a été instauré en 2018 et sera pérennisé à l'avenir.

MARS

MARS

MARS

MAI

MAI

JUIN

JUILLET

JUILLET

AOÛT

Sitcom

Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Choix d'une nouvelle identité visuelle du Sitcom, syndicat au service de son territoire.



JOURNÉE DE SENSIBILISATION

à la Prévention Routière, organisée au Sitcom avec l'ARTS, venant compléter les formations dispensées en interne en lien avec la conduite (éco-conduite, formation continue obligatoire...)

pays d'ORTHE
et ARRIGANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AIDE AUX SINISTRÉS

Mobilisation des équipes du Sitcom en aide aux sinistrés du Pays d'Orthe (ouvertures de déchetteries, mises à disposition de bennes, coordination avec les services de la Préfecture...)

OPÉRATION "VIS MON TRAVAIL"

Dans le cadre de la semaine de la Qualité de Vie au Travail, le Sitcom a organisé l'opération « Vis mon travail » permettant aux agents de découvrir le métier de leurs collègues. Sur l'année 2018, 25 agents ont pu s'essayer à des métiers du Sitcom !



MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Accompagnement par le Sitcom du marché de producteurs de Saint-Geours-de-Maremne dans la bonne gestion de leurs déchets. Le Sitcom a accompagné durant l'été 2018 près de 90 manifestations !



APPLICATION "LE GUIDE DU TRI"

Référencement de l'ensemble des points tri et déchetteries du Sitcom sur l'application nationale « LE GUIDE DU TRI » développée par l'éco-organisme CITEO. L'occasion pour les vacanciers de s'adapter aux modes de tri du territoire !

OPÉRATION DE SENSIBILISATION

au tri en habitat vertical, sur la commune de Tarnos, pilotée par les animateurs du tri et de la prévention du Sitcom auprès des habitants

25 000 COMPOSTEURS

distribués gratuitement par le Sitcom, soit un taux d'équipement de plus de 40% ! Un outil efficace dans la prévention des déchets et la valorisation des déchets organiques



JOURNÉES PORTES OUVERTES

Organisation des premières Journées Portes Ouvertes de l'UVE, le 24 novembre, qui ont permis à près de 120 personnes de découvrir la seconde vie de leurs déchets !



RÉVEILLONS NOS MUSCLES !

Lancement de l'expérimentation du réveil musculaire tous les matins avant le début de poste pour les agents de collecte des ordures ménagères

AVIS SITCOM

Transmission de l'avis du Sitcom sur le Programme Régional de Nouvelle-Aquitaine de Gestion des déchets, en concertation avec l'ensemble des syndicats landais



160 AGENTS FORMÉS

lors des formations SST réalisées en interne par le formateur du Sitcom



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Le dossier présenté par le Sitcom, MACS et la société QUADRAN pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit du bâtiment mâchefers est retenu par la Commission de Régulation de l'Énergie



NOUVEAU PROGRAMME LOCAL

Approbation du nouveau programme local de Prévention des déchets ménagers et assimilés du Sitcom. De nombreuses actions pour atteindre l'objectif national de réduction de la production de déchets ménagers et assimilés !



SÉCURISATION INCENDIE

Début des travaux de sécurisation incendie de la plateforme multimatériaux de Bénesse-Maremmes, et notamment les opérations de broyage des déchets tout-venant incinérables de déchetteries.

SYNTHESE FLUX DES DÉCHETS

73,3%
TAUX DE VALORISATION EN 2018

68%
 EN 2017

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

64 708 t.

ORDURES MÉNAGÈRES

Traitées à l'Unité de Valorisation Énergétique de Benesse-Maremne

14 039 t.

COLLECTES SÉLECTIVES

Triées en centre de tri ou reprises directement par les repreneurs

190 467 t.

DANS 26 DÉCHETTERIES

Encombrants, végétaux, déchets ménagers spéciaux, et déchets professionnels réceptionnés dans les 26 déchetteries

23 229 t.

DÉCHETS PROFESSIONNELS

Déchets des activités professionnelles pris en charge par le Sitcom, en complément de ceux collectés en déchetterie

385 t.

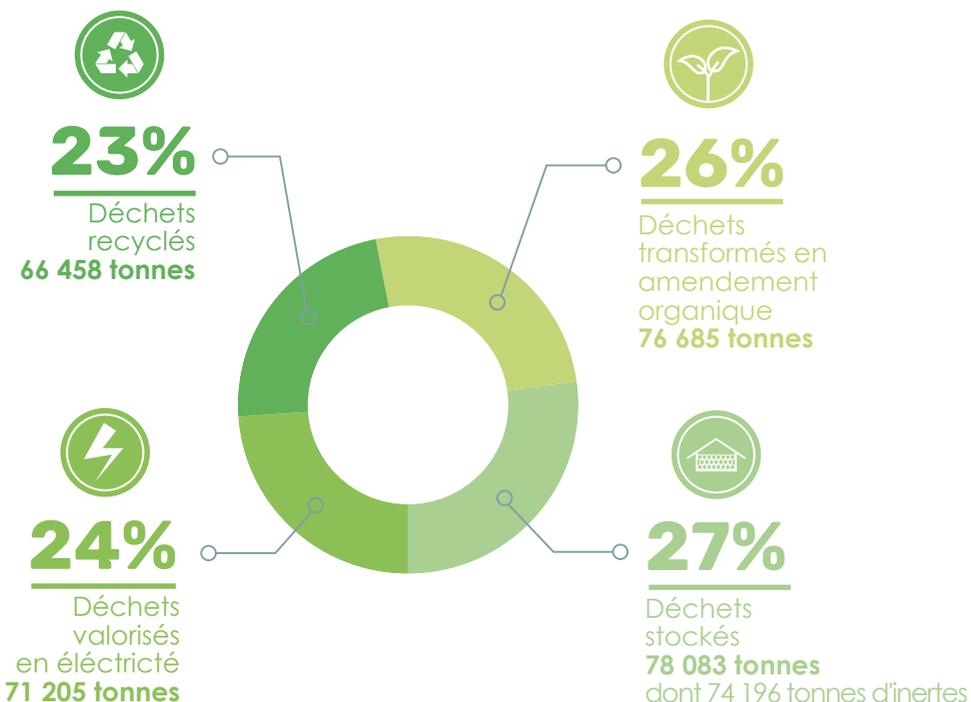
BIODÉCHETS

Collectés séparément auprès des gros producteurs en vue d'une méthanisation

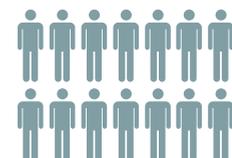
292 443
TONNAGE TOTAL DÉCHETS EN 2018

+8,10%
 PAR RAPPORT AU TONNAGE TOTAL 2017

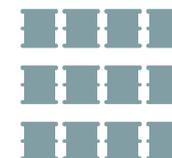
VALORISATION



RESSOURCES PRÉSERVÉES



35 000
 HABITANTS alimentés en électricité



3 870
 TONNES équivalent en pétrole évitées par an

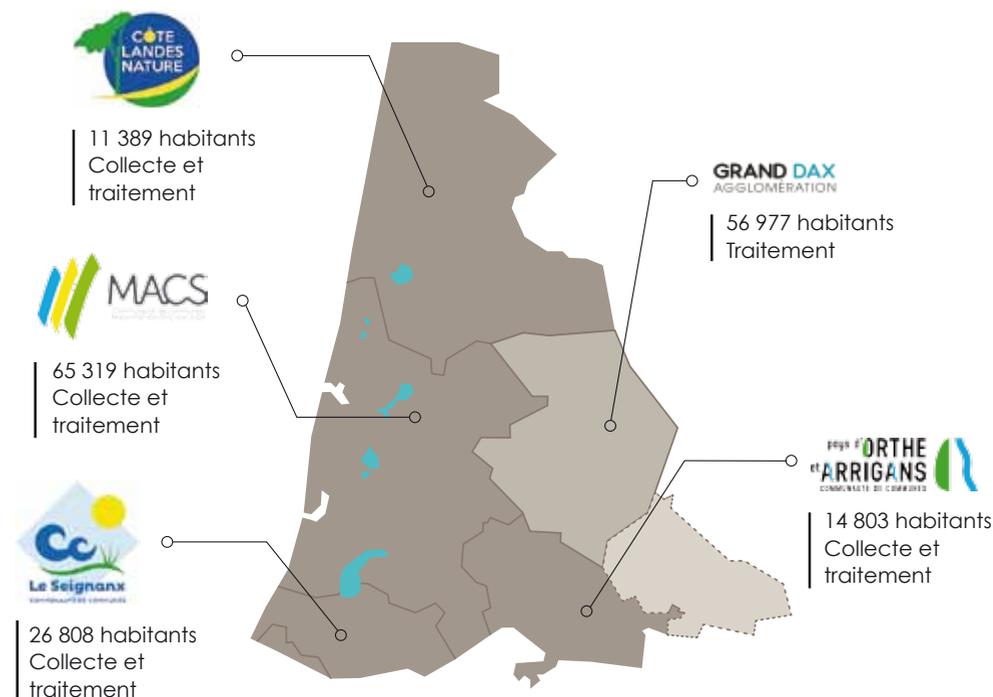


17 000
 VÉHICULES évités par an
[35 000 t. CO2]

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Créé le 4 avril 1969, le Sitcom Côte Sud des Landes, syndicat mixte pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, compte 5 adhérents :

- Les communautés de communes Maremne Adour Côte Sud, du Seignanx, Côte Landes Nature, du Pays d'Orthe et Arrigans (partie Ouest du territoire), pour lesquelles le Sitcom exerce les compétences COLLECTE et TRAITEMENT,
- La Communauté d'Agglomération du Grand Dax, pour laquelle le Sitcom exerce la compétence TRAITEMENT uniquement.



UN SYNDICAT, DEUX COMPÉTENCES !

LA COLLECTE

Après de 56 communes des 4 EPCI ayant délégué cette mission :

- Gestion et exploitation des 22 déchetteries
- Collecte des ordures ménagères

LE TRAITEMENT

Après de toutes les communes adhérentes :

- Collecte et tri des déchets recyclables
- Transport, traitement et valorisation des déchets issus des déchetteries
- Transfert et valorisation des ordures ménagères à l'UVE

GÉNÉRALITÉS

- Présentation
- Moyens techniques
- Politique Générale

22
DÉCHETTERIES
+ 4 SUR LE GRAND DAX
QUI EN ASSURE
L'EXPLOITATION

554
POINTS
D'APPORT
VOLONTAIRE
POUR LE TRI DES
EMBALLAGES

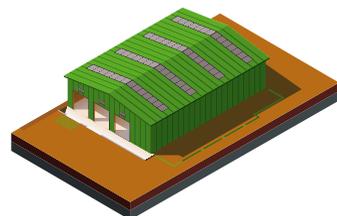
7 263
POINTS
DE
COLLECTE
DES ORDURES
MÉNAGÈRES

12 797
CONTENEURS
AÉRIENS
ORDURES MÉNAGÈRES

870
CONTENEURS
ENTERRÉS
SEMI-ENTERRÉS
ORDURES MÉNAGÈRES



1 UNITÉ DE
VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE
À BENESSE-MAREMNE



1 PLATE-FORME
MULTIMATÉRIAUX
À BENESSE-MAREMNE

4 INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES (ISDI)
situées à Capbreton, Messanges, Peyrehorade et Saint-Paul-lès-Dax

2 CENTRES DE TRANSIT DES DÉCHETS
situés à Messanges et Saint-Paul-lès-Dax

Développer tous les moyens pour capter la totalité des déchets ménagers et assimilés générés sur son territoire et les diriger vers les filières de revalorisation ou de traitement les mieux adaptées.

Pour ce faire, le Sitcom s'adapte constamment à l'évolution de son territoire et de ses populations locale et touristique. Il propose ainsi des solutions optimisées et adaptées à tous les types de déchets, pour une meilleure collecte et une meilleure valorisation, tout en préservant l'ensemble des espaces naturels qui l'entourent.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'objectif est de produire moins de déchets donc alléger le poids de nos poubelles. La prévention des déchets couvre aussi bien l'aspect quantitatif, que l'aspect qualitatif (réduire la nocivité des déchets).

Dans cette optique, le Sitcom s'est engagé en 2018 dans un nouveau Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés pour la période 2018-2023. Ainsi, ces actions de prévention et de réductions des déchets permettent de limiter le recours à l'incinération ou à l'enfouissement, de limiter les coûts de gestion des déchets et plus largement de faire le lien avec les politiques de développement durable.

LES COLLECTES

Pour assurer la collecte des ordures ménagères résiduelles, le Sitcom a fait le choix d'une collecte en bacs de regroupement. Ce système lui permet ainsi de s'adapter aux fluctuations saisonnières, sans contrainte pour les usagers.

Pour la collecte des emballages recyclables et du papier, le choix s'est porté sur la mise en place d'un réseau de

points d'apport volontaire avec un tri poussé dès le dépôt par les usagers. Cette pratique permet de limiter les tris en aval et donc les coûts associés. Le verre, le papier, les flaconnages en plastique, les emballages métalliques, les cartonnets et briques alimentaires sont ainsi collectés. On y ajoute également la collecte des piles.

Pour les gros producteurs (administrations, entreprises, écoles etc...), une collecte sélective des emballages en porte à porte est également proposée.

Pour la collecte des encombrants, le Sitcom a mis en place un réseau dense de 22 déchetteries, qui permet aux usagers d'avoir un lieu de dépôt à quelques minutes de leur habitation. Tous les déchets y sont acceptés, y compris les déchets dangereux des ménages. Seules les ordures ménagères résiduelles et l'amiante sont refusées. Une plate-forme de réception des déchets verts est aménagée sur chaque site. Aucune limite n'a été fixée pour la quantité des déchets apportés. Les professionnels sont aussi autorisés à utiliser le service sous réserve du paiement de la redevance spéciale.

Le Sitcom a développé de nombreuses collectes spécifiques, telles que les collectes en porte-à-porte des cartons des commerces, des biodéchets des gros producteurs, des emballages type « ménagers » et du papier des écoles, administrations et autres gros producteurs.

Des collectes sur rendez-vous sont mises en place pour les huiles alimentaires et les encombrants des particuliers.

Des bennes de grosse capacité sont mises à disposition des particuliers (déchets verts, encombrants).

Un système de collecte des déchets de soins des professionnels de santé et des particuliers en auto traitement, via les déchetteries, est également proposé.

Enfin, le Sitcom met également à disposition des moyens spécifiques pour les manifestations festives.

Le résultat de ces choix se traduit par un très fort ratio de production de déchets par équivalent habitant : plus de 1 000 kg par an.

LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION

On distingue les traitements internes (réalisés en régie par les équipes du Sitcom) et les traitements externes (réalisés par des prestataires) :

Traitements internes

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Ils sont broyés sur les déchetteries. Une partie est compostée sur la plate-forme multimatériaux de Bénèsse-Maremne, l'autre est mise à la disposition des agriculteurs et des stations d'épuration.

DÉCHETS DE BOIS

Il s'agit des bois en provenance des déchetteries, à savoir le bois tout-venant, les palettes, les rondins et les souches. Suivant leur nature, les produits sont broyés, calibrés et dirigés vers les filières de bois énergie ou pour la fabrication de panneaux.

DÉCHETS INERTES

Les déchets inertes sont dirigés vers les quatre installations de stockage de déchets inertes (ISDI) exploitées par le Sitcom. Sur ces dernières, les déchets inertes des entreprises intervenant sur le territoire du Sitcom sont acceptés moyennant une redevance.

DÉCHETS RÉSIDUELS

Il s'agit des ordures ménagères résiduelles ainsi que des déchets non valorisables des déchetteries et, très à la marge, de quelques déchets industriels banals, de déchets des douanes et de la justice. Ces déchets sont orientés vers l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénèsse-Maremne.

Pour faire face aux pointes de production estivale, le Sitcom dispose d'un atelier de mise en balles des ordures ménagères. Il stocke ainsi en transit ces déchets qui sont repris en hiver. Ce système permet de réguler le traitement et la valorisation des déchets et de faire face à d'éventuelles indisponibilités des moyens de traitement.

Les REFIOM (Résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) sont évacués vers une installation de stockage des déchets dangereux.

Les mâchefers sont maturés sur la plate-forme de Bénèsse-Maremne, puis triés avec extraction des métaux. Ils sont ensuite valorisés en technique routière.

Traitements externes

Le Sitcom a contractualisé avec de nombreux éco-organismes au fur et à mesure de leur création :



Outre les soutiens techniques et financiers apportés par ces organismes, le Sitcom négocie la vente des produits auprès de repreneurs industriels.

Tous les autres produits qui ne sont pas traités en interne sont dirigés vers les filières adaptées de valorisation ou traitement dans le cadre de marchés publics ou de conventions.

LA SÉCURITÉ AU COEUR DE L'ORGANISATION

Le Sitcom a engagé depuis plusieurs années des démarches visant à prévenir les risques liés à l'activité de gestion des déchets. Au titre de cette démarche les actions suivantes peuvent être recensées :

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE, TRAVAILLANT EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES SERVICES OPÉRATIONNELS

Depuis fin 2016, le Sitcom dispose d'un service HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement) regroupant l'ensemble des compétences en matière de sécurité. Les six agents de ce service œuvrent au quotidien sur des questions diverses telles que la sécurité des opérateurs, la réglementation, l'élaboration et le suivi du Document Unique, le développement d'outils de prévention, la mise en adéquation des EPI (équipements de protection individuelle), l'analyse des accidents, la formation sécurité, le suivi du processus qualité interne.

LA SÉCURISATION DES TOURNÉES DE COLLECTE

La sécurisation des tournées de collecte des déchets, en adéquation avec la Recommandation R437 relative à la collecte des déchets ménagers et assimilés élaborée par la CNAMTS, est une priorité qui nécessite l'adhésion des élus, de l'encadrement, des agents et des usagers mais également une étroite collaboration avec les partenaires institutionnels et les collectivités adhérentes : rédaction des plans de tournées, mise en place de protocoles de sécurité, élimination des points noirs etc.

Ainsi, l'année 2018 a permis de supprimer la totalité des points noirs (points de danger) de la collecte des ordures ménagères traditionnelles (collecte en bacs roulants 770 Litres) : plus de 800 points de collecte ont été déplacés, reconfigurés ou supprimés.

Sur ces bases, des plans de tournées ont été élaborés afin de permettre aux équipes de collecte de suivre un trajet sécurisé et validé par le Sitcom et les communes concernées. Un guidage vocal est également mis en œuvre pour l'ensemble des tournées. La suite de la démarche concerne la sécurisation des tournées de collectes sélectives, de carton ainsi que la collecte en porte-à-porte.

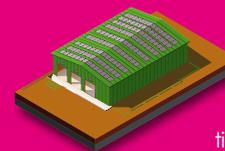
LA FORMATION DU PERSONNEL

La formation continue des agents titulaires mais également celle des nouveaux agents ainsi que des saisonniers permet de maintenir et d'améliorer le professionnalisme des agents du Sitcom.

Depuis l'arrivée du moniteur de conduite au sein des effectifs du Sitcom, les formations obligatoires sont internalisées. Ainsi, avec la FCO (formation continue obligatoire) pour les chauffeurs poids-lourds et la sensibilisation aux risques routiers dispensée à l'ensemble des agents du Sitcom (y compris agents administratifs), l'éco-conduite est le troisième volet de la politique de sécurité routière développée par le Sitcom depuis 2013.

LE SITCOM TERRITOIRE D'ÉNERGIE

Le Sitcom Côte sud des Landes constitue l'un des acteurs principaux du territoire en matière de transition énergétique



Le Sitcom, lauréat pour la mise en place d'une toiture photovoltaïque de 1,4 ha

Le Sitcom a été retenu par la Commission de Régulation de l'Énergie pour l'installation d'une toiture photovoltaïque d'1,4 ha sur son bâtiment de maturation des mâchefers. En partenariat avec la Communauté de Communes MACS et la société QUADRAN, cette installation permettra la production annuelle de 2 GWh d'électricité, soit la consommation annuelle d'une ville de 1200 habitants. Cet ouvrage constituerait la plus grande toiture photovoltaïque de la région.

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE BÉNESSE-MAREMNE : Nos déchets deviennent une ressource

D'une capacité de 83 000 tonnes/an, l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique) produit 50 GWh d'électricité chaque année. L'UVE est depuis début 2018 certifiée ISO 50 001, signe d'une parfaite maîtrise énergétique et environnementale de l'installation.



Le Sitcom Côte sud des Landes s'engage dans une démarche de réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre de son activité de collecte des déchets ménagers.



Le Sitcom a signé une Charte Objectif CO₂ en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et l'ADEME. Il s'engage ainsi dans une démarche volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de son activité de collecte des déchets ménagers en se fixant un objectif de réduction et un plan d'actions sur une durée de 3 ans. Le Sitcom est ainsi la première structure publique française en charge de la collecte des déchets à s'engager dans une telle démarche.

DES HOMMES ET DES FEMMES AU SERVICE D'UN TERRITOIRE

Les 329 agents qui constituent les équipes du Sitcom assurent au quotidien une mission de service public, dont les marqueurs sont la réactivité et l'efficacité, marqueurs de la qualité de notre service public. Chacun d'entre eux contribue pleinement à la performance des actions et résultats du Sitcom, à la fois en termes de prévention, de collectes, de tri et de valorisation de l'ensemble des déchets produits sur notre territoire.





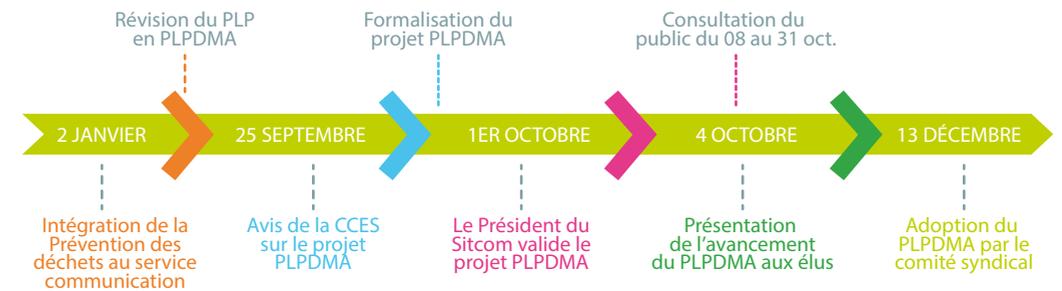
PRÉVENTION & SENSIBILISATION

- Prévention des déchets
- Communication vers les usagers

PRÉVENTION & SENSIBILISATION

PRÉVENTION DES DÉCHETS

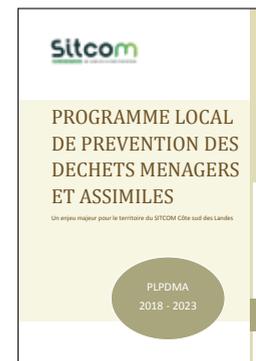
Le PLPDMA (Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés) est un document réglementaire et obligatoire de planification des actions de prévention des déchets sur le territoire de la collectivité ayant la compétence de gestion des déchets. Il détaille à l'échelle du territoire les actions et moyens à déployer pour atteindre les objectifs de réduction des déchets.



La révision du programme Local de Prévention des Déchets en Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés pour la période 2018-2023 a été l'activité principale de l'année 2018. Néanmoins les actions déjà engagées dans l'ancien programme ont continué tout au cours de cette année.

10 ACTIONS

10 actions ont été définies dans le PLPDMA dont l'objectif est de réduire de 10% la production des DMA (Déchets Ménagers et assimilés) :



- Sensibiliser la population
- Développer et promouvoir le réemploi
- Réduire et mieux gérer les déchets alimentaires
- Réduire et valoriser les déchets inertes
- Réduire la production de déchets verts
- Réduire et mieux gérer les déchets des manifestations
- Réduire et mieux gérer les déchets des hébergements touristiques
- Réduire et mieux gérer les déchets du milieu scolaire
- Être exemplaire en matière de prévention des déchets
- Utiliser les leviers économiques pour favoriser la prévention

LES RÉSULTATS 2018

3 330 tonnes de déchets ont pu être évitées grâce aux actions de prévention

- Compostage individuel : 2 000 tonnes grâce aux plus de 25 000 composteurs distribués depuis 2000
- Collecte du textile : 613 tonnes ont été détournées par les associations du territoire
- Autocollant « Non à la pub » : 560 tonnes de prospectus évitées par les 25,5% de boîtes à lettres ayant un autocollant
- Dons en vue du réemploi : 160 tonnes collectées par les associations via les

déchetteries du Sitcom équipées d'un d'un local dédié au don

De nombreuses autres actions ont été mises en place et développées (sensibilisation, milieu scolaire, etc.), sans que leurs effets sur les quantités évitées puissent être évalués de manière précise.

La représentation graphique ci-dessous montre depuis la première année du programme les tonnages de chaque flux en kg/hab par année.

Évolution des gisements d'Ordures Ménagères et Assimilés de 2010 à 2018 (en kg/hab.)



Précisons que ces tonnages correspondent au territoire de collecte du Sitcom et que le ratio kg/hab est basé sur la population municipale.

Si l'indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits avec une base 100 en 2010 était de 94,7 en 2017 (ce qui traduit une baisse de 5,3% entre 2010 et 2017), il est de 99,1 en 2018, ce qui traduit une baisse de 0,9% entre 2010 et 2018.

Sur l'année 2018, les actions du programme de prévention des déchets du Sitcom ont porté notamment sur les thématiques suivantes :

DÉVELOPPER LA GESTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les déchets alimentaires représentent 29% des ordures ménagères. Le compostage sur site peut être une alternative à la collecte et au transport des déchets sur des sites éloignés des solutions de collecte et de traitement.

Dès 2001, le Sitcom a été précurseur en matière de réduction des déchets en lançant une campagne de compostage individuel dont l'objectif était de limiter le tonnage d'ordures ménagères à incinérer. Entre 2001 et 2013, plus de 23 000 composteurs ont été distribués sur notre territoire.

Tous les ans, le Sitcom distribue des composteurs aux foyers qui le souhaitent, sur la plate-forme et en déchetterie, et remplace, le cas échéant, le matériel défectueux. Aujourd'hui, environ 500 composteurs par an sont distribués. Le Syndicat met à disposition des foyers des composteurs depuis plus de 15 ans, ce qui explique le bon taux d'équipement des résidences principales, autour de 44%.



Le Syndicat a décidé de communiquer plutôt sur les « déchets alimentaires », que ce soit en amont avec le compostage ou en aval avec la lutte contre le gaspillage alimentaire. Un « guide des déchets alimentaires » a été créé à cette occasion.

Sur le site internet sitcom40.fr, un onglet FAQ, « Faire aux Questions » a été créé. Il permet d'apporter des réponses concrètes aux usagers qui se posent des questions sur le compostage. Il est actualisé en fonction des différentes questions des usagers.



- Un panneau d'information est mis sur le point déchets de l'hébergement
- Chaque conteneur est identifié en apposant une pastille de couleur

- Des memos tri indéchirables peuvent être affichés dans chaque location de l'hébergement.

- Un extranet est à disposition des hébergeurs avec tous les outils de communication (panneau d'information, pastille de couleur, memos tri ...). Il est destiné aux hébergeurs souhaitant mieux gérer leurs déchets.

- Le document « Une bonne gestion des déchets : Mode d'emploi » a été rédigé en collaboration avec les acteurs locaux.

Les hébergeurs engagés ont été suivis dans leurs actions de tri et de réduction. L'extranet a été testé par un des hébergeurs.

RÉDUIRE LES DÉCHETS DES MANIFESTATIONS

Les services du Sitcom ont défini une méthodologie simple de bonne gestion de ses déchets lors d'une manifestation de petite à moyenne affluance. Des outils sont ainsi à disposition des organisateurs.

RÉDUIRE LES DÉCHETS DU MILIEU TOURISTIQUE

Depuis plusieurs années, le Sitcom œuvre pour la réduction des déchets produits dans le milieu touristique. Notamment, des outils ont été créés et mis à disposition des hébergeurs qui souhaitent s'engager dans la démarche :

DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI

Le Sitcom travaille en partenariat avec les associations EMMAUS et Voisinage, en mettant à disposition de ces structures des zones de réemploi au sein de certaines déchetteries du Sitcom :

➤ Déchetteries de Bénèsse-Maremne, Soorts-Hossegor, Tarnos, Saint-Martin-de-Seignanx et Peyrehorade pour l'association Emmaüs

➤ Déchetteries de Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons et Saint-Martin-de-Hinx pour l'association Voisinage

COMMUNICATION VERS LES USAGERS

Différents médias et outils de communication sont utilisés pour informer les usagers du Sitcom sur la gestion des déchets :

➤ La publication « Sitcom infos » qui est distribuée à plus de 60 000 foyers deux fois par an

➤ Le site internet www.sitcom40.fr détaille les informations relatives aux services du Sitcom. Une page Actualité permet d'informer en temps réel des nouveautés ou des modifications d'accès aux sites. Un travail important a été réalisé auprès des webmasters des communes du territoire afin que soit mis sur les sites des communes le lien vers le site du Sitcom pour que les informations relatives à notre activité soient toujours actualisées



➤ Des campagnes de sensibilisation sur des thèmes spécifiques sont également réalisées : chaque campagne s'articule autour d'un article dans la publication externe, un spot radio, un affichage, des articles dans les bulletins des communes et des communautés de communes.

➤ Les nouveaux habitants sont sensibilisés spécifiquement par un courrier nominatif accompagné de guides et d'un ensemble d'informations nécessaires pour réduire et mieux trier les déchets (1 091 envois en 2018, soit 2 509 personnes sensibilisées)



LA COLLECTE

- Collecte des ordures ménagères
- Collectes séparatives
- Réseau des déchetteries

LA COLLECTE

Le Sitcom Côte Sud des Landes assure en régie la collecte :

- Des ordures ménagères résiduelles
- Des déchets assimilables aux ordures ménagères c'est-à-dire des déchets de même nature ou équivalents provenant des commerces, bureaux, des établissements artisanaux, des écoles, des établissements de soins et des établissements publics.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

La collecte est assurée en bacs de regroupement ou en conteneurs enterrés et semi-enterrés, mais elle peut également s'effectuer en bennes pour compléter la collecte classique, dans le cas de manifestations par exemple.

Le Sitcom Côte sud des Landes poursuit le déploiement des conteneurs enterrés et semi-enterrés débuté en 2009 sur son secteur de compétence. Ainsi, au 31 décembre 2018, le Sitcom dispose de :

12 800
CONTENEURS
750 LITRES

870
CONTENEURS
ENTERRÉS
SEMI-ENTERRÉS

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ
DES AGENTS DE COLLECTE
ET DES USAGERS

RÉDUCTION DU NOMBRE
DE POINTS DE COLLECTE
+ GAIN DE TEMPS DE COLLECTE

1 conteneur semi-enterré = 6 conteneurs de 750l.

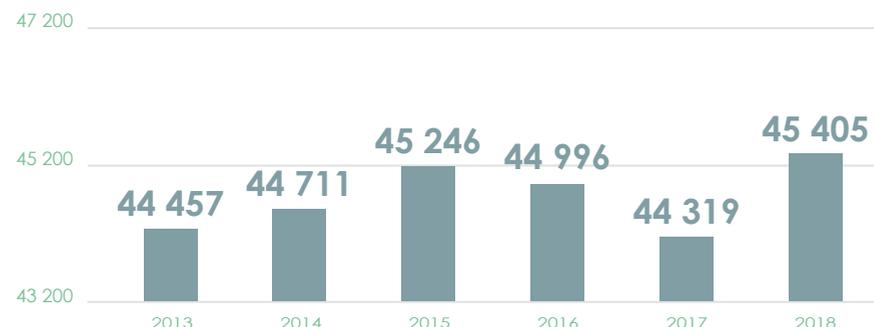
Une grande partie des nouveaux lotissements sont aujourd'hui équipés de ces conteneurs. Un travail important est encore en cours afin d'installer ces points de collecte au niveau des campings.

LES FRÉQUENCES DE COLLECTE

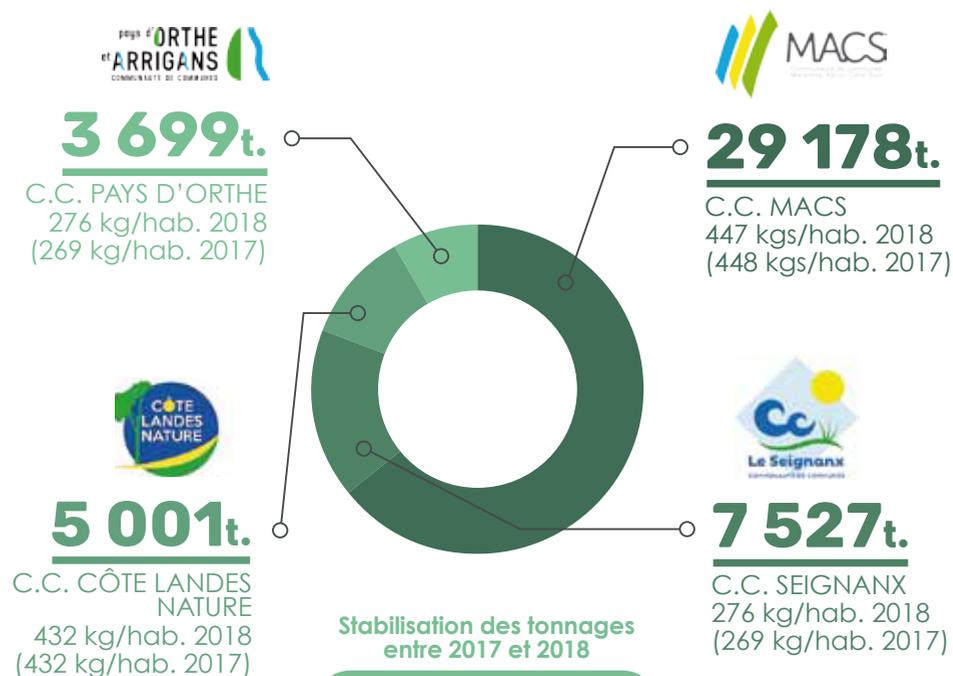
Les fréquences sont adaptées selon le remplissage des conteneurs en fonction de la période de l'année. D'une façon générale, les bourgs sont collectés deux fois par semaine et les autres parties de la commune une fois par semaine. Au cours de la période estivale, les zones touristiques très fréquentées peuvent être collectées jusqu'à 7 fois par semaine.

LES RÉSULTATS

Évolution du tonnage des
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) collectées

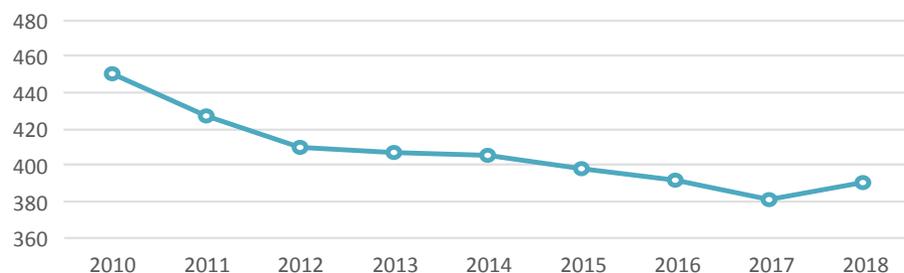


Tonnage des Ordures Ménagères par adhérent



45 405 tonnes
collectées en 2018
382 kg/hab. 2018
380 kg/hab. 2017

Évolution de la production d'ordures ménagères résiduelles par habitant (en kg/an/hab.)



Les ordures ménagères résiduelles sont valorisées au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénése-Maremne

LES COLLECTES SÉPARATIVES

Les collectes sélectives regroupent la collecte des emballages ménagers sur les points d'apport volontaire pour les usagers et en porte-à-porte pour les gros producteurs.

De plus, des collectes monoflux telles que le carton, les biodéchets et les fûts d'huile végétale sont également réalisées auprès des gros producteurs.

LA COLLECTE DES EMBALLAGES ET DU PAPIER

La collecte sélective des emballages ménagers a été mise en place sur l'ensemble du territoire du Syndicat. Elle est assurée en régie dans les points d'apport volontaire qui sont constitués pour la plupart de cinq conteneurs de 4m³ pour la collecte des emballages recyclables (verre, bouteilles plastiques, boîtes métalliques, briques alimentaires-cartonnettes) et du papier. Une fois collectés, ces emballages sont transportés vers des filières de recyclage agréées.

Le Sitcom assure également la collecte des points de collecte de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax. Les quantités collectées sur ce territoire sont par conséquent prises en compte dans cette partie du rapport annuel.

Les résultats présentés ci-après comprennent les quantités collectées auprès des ménages et des professionnels sur l'ensemble du territoire du Sitcom.

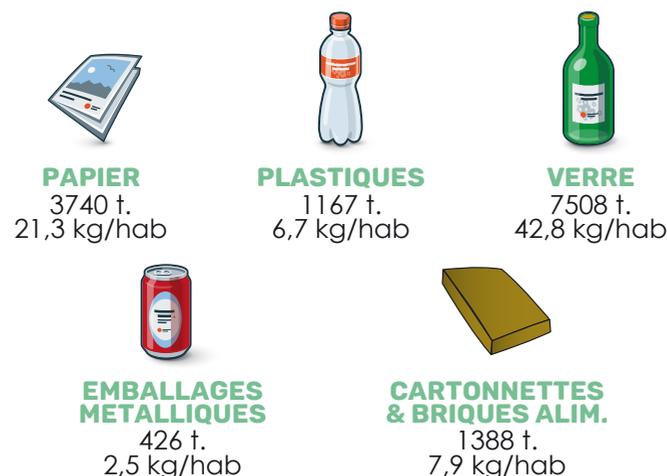


Les flux de Verre, boîtes métalliques et Papier sont valorisés directement par des repreneurs sans sur-tri supplémentaire.



Les flux de bouteilles en plastique et briques alimentaires/cartonnettes nécessitent quant à eux un tri mécanisé supplémentaire afin de séparer les différents types de matériaux. Cette opération de tri est réalisée au centre de tri des collectes sélectives Canopia, exploité par le Syndicat Mixte Bil Ta Garbi à Bayonne.

Tonnage 2018



Évolution des tonnages de Collectes Sélectives recyclables

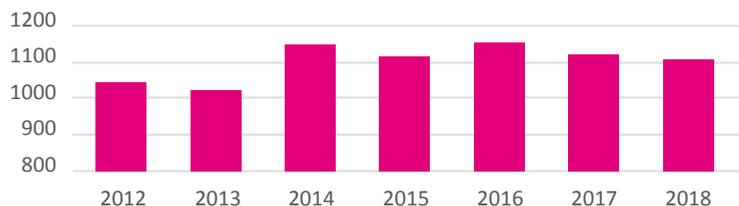


LA COLLECTE DU CARTON

En 2000, une collecte sélective du carton auprès des gros producteurs (entreprises, commerçants etc...) a été mise en place afin de détourner

cette quantité de déchets valorisables de la collecte d'ordures ménagères classique.

Évolution de la collecte des cartons chez les professionnels



 **Le flux des cartons est valorisé directement par des repreneurs sans tri supplémentaire**

LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Depuis 2000, une collecte des biodéchets des gros producteurs a été mise en place pour détourner ces déchets de l'incinération et les revaloriser par compostage et valorisation énergétique. Depuis 2013, on note une augmentation significative des tonnages collectés, due principalement à la démarche de développement de cette filière engagée par le Sitcom.

En 2018, 385 tonnes de biodéchets ont été collectés et valorisés.

 **Le flux de biodéchets est valorisé sur le pôle Canopia (unité de méthanisation-compostage du Syndicat Mixte Bil Ta Garbi, à Bayonne) sous forme de compost et d'énergie.**

L'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Depuis 1994, un service payant d'enlèvement d'encombrants permet aux usagers qui le désirent de se débarrasser de leurs meubles et autres types de déchets.

91 ENLEVEMENTS D'ENCOMBRANTS

ont été réalisés en 2018

 **Le flux d'encombrants est valorisé au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénése -Marenne.**

LA MISE À DISPOSITION ET L'ENLÈVEMENT DE FÛTS D'HUILE VÉGÉTALE

Depuis 1995, le Sitcom propose un service payant d'enlèvement des fûts d'huile végétale aux gros producteurs type restaurants, cantines...

Les usagers déposent également les huiles végétales dans les déchetteries. Les résultats relatifs à cet usage sont présentés dans la partie consacrée aux déchetteries. La quantité totale d'huile collectée dans les déchetteries et chez les gros producteurs puis valorisée est de 70 tonnes pour l'année 2018.

Dans cette partie, seul le service réalisé auprès des gros producteurs est présenté.

339 ROTATIONS

ont été réalisées en 2018, soit 41 tonnes d'huile de friture

 **Les huiles végétales collectées sont ensuite valorisées en biocarburant dans des usines spécialisées.**

LA COLLECTE DES TEXTILES

Les partenaires du Sitcom ont capté par l'intermédiaire de bornes « textile » disséminées sur le territoire, 613 tonnes de vêtements sur l'année 2018.

 **Les flux de textiles collectés sur le territoire du Sitcom sont triés puis, en fonction de leur état, soit réutilisés, soit recyclés.**

LE RÉSEAU DES DÉCHETTERIES

Le Sitcom dispose d'un réseau de 22 déchetteries réparties sur l'ensemble du territoire du syndicat. Il assure également les évacuations des quatre déchetteries de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

CONDITIONS D'ACCÈS

Le système est mutualisé, ainsi les déchetteries ne sont pas dédiées seulement aux habitants des communes sur lesquelles elles sont situées, mais accessibles à tous les usagers du syndicat.

Pour les particuliers, l'accès est libre. Quant aux professionnels, leur accès est conditionné par des modalités particulières : en effet, les professionnels doivent s'acquitter de la redevance spéciale pour pouvoir déposer leurs déchets.



LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS

Tous les déchets ménagers sont acceptés (pneus, palettes, etc...) sauf les ordures ménagères, les déchets radioactifs, les déchets explosifs, l'amiante de déflocage, les bâches agricoles ainsi que l'amiante-ciment

depuis le 1er juillet 2015. En effet, l'évolution de la réglementation relative à la manipulation de ce type de déchets entraînant des contraintes de réception et d'évacuation irréalisables dans les déchetteries, le Sitcom a décidé l'abandon de cette collecte.

LOCALISATION DES DÉCHETTERIES



LES RÉSULTATS

Déchets ménagers	Tonnage global	Tonnage déchetteries Sitcom	Tonnage déchetteries Com. Agglo. Grand Dax
Tout venant incinérable	21 001	15 375	5 626
Cartons	2 612	1 878	734
Bois de déchetteries	14 183	11 209	2 974
Végétaux	76 270	63 400	12 871
Ferraille de déchetteries	3 631	2 445	1 186
Gravats	63 891	52 825	11 066
Bois valorisable (palettes, souches, rondins...)	4 872	4 385	487
Pneus filière	237	185	52
Mobilier	97	97	-
Dons associations	161	161	-

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)

DEEE	2354	1830	524
------	------	------	-----

Déchets Spécifiques divers

Huile moteur	100	77	23
Batteries	53	48	5
Bouteilles de gaz	57	46	11
Huiles alimentaires	40	34	7
Roues	45	32	13
Autres déchets spécifiques (extincteurs, palettes de couleur, pneus...)	152	115	37

Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)

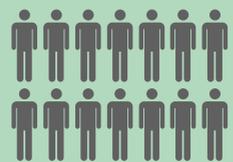
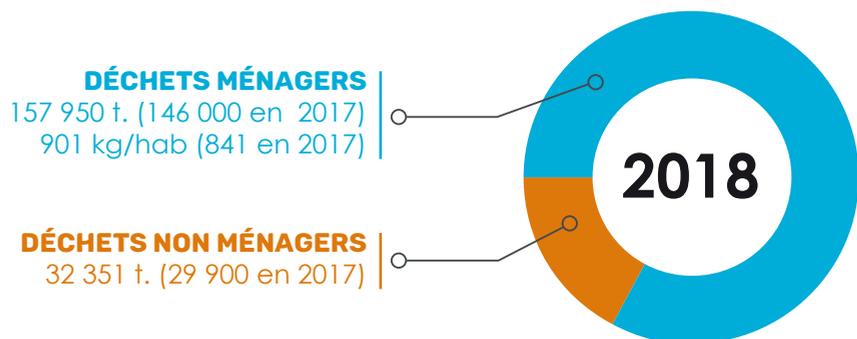
DMS des particuliers	174	144	30
DMS des professionnels	136	106	30

Vêtements

VETEMENTS	232,7	232,7	0
-----------	-------	-------	---

En 2018, 190 298 tonnes de déchets ont été collectées en déchetteries (contre 175 892 tonnes en 2017), dont 67% ont été valorisées (contre 62% en 2017). Les déchets non valorisés sont quasi-exclusivement constitués des déchets inertes, stockés sur les installations de stockage de déchets inertes (ISDI) du Sitcom.

On estime à 17% les quantités de déchets assimilés (donc non ménagers) apportés en déchetterie. Ces quantités sont comprises dans le tableau présenté précédemment.



910 095 ont fréquenté les déchetteries en 2018
PERSONNES
 contre 841 107 en 2017

Soit 1 usager toutes les 10 secondes



LA VALORISATION

- Installations
- Plateforme multimatériaux
- Centres de transit & Installations de stockage
- Indices de réduction
- Unité de Valorisation Énergétique

LA VALORISATION

LES INSTALLATIONS

Le Sitcom dispose des installations de traitement et de valorisation suivantes sur son territoire :



UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE **1**

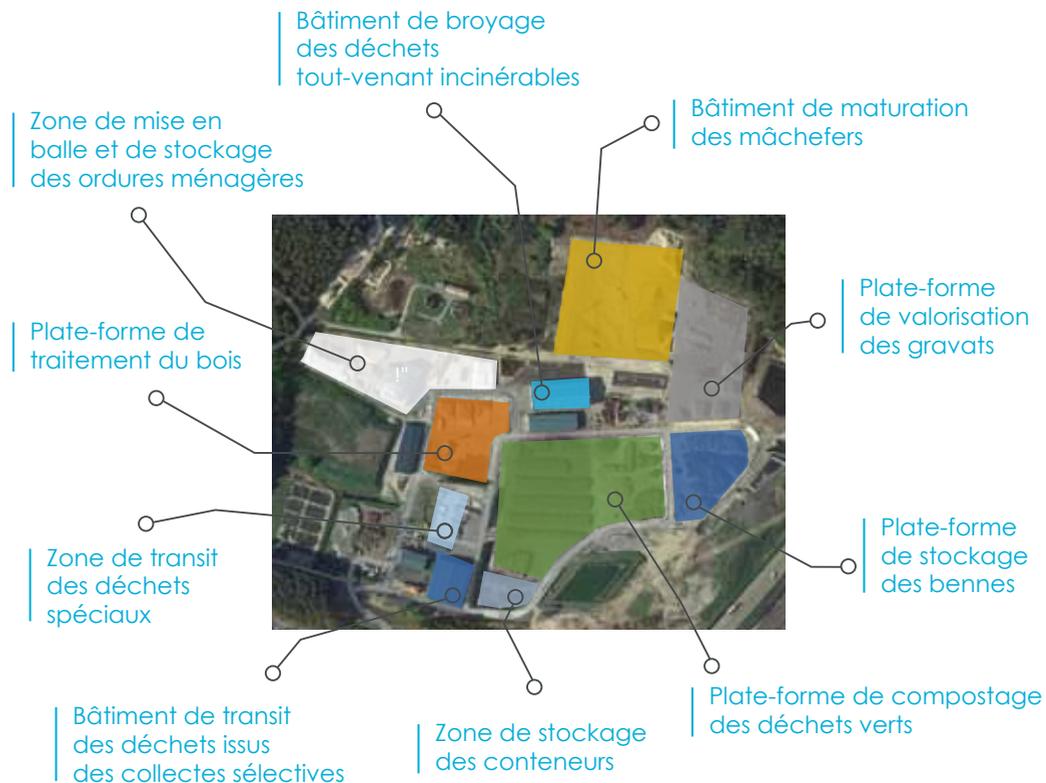
1 PLATE-FORME MULTIMATÉRIAUX

CENTRES DE TRANSIT DES DÉCHETS **2**

4 INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES

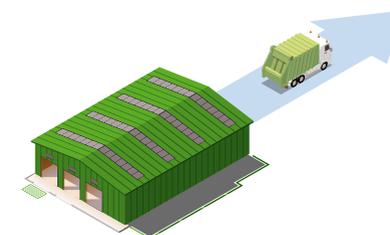
Le taux global de valorisation des déchets assimilés en 2018 est de 73 % et se décompose en 23 % de valorisation matière, 26 % de valorisation organique et 24 % de valorisation énergétique.

LA PLATE-FORME MULTIMATÉRIAUX



La plate-forme multimatériaux est un site qui réceptionne une partie des déchets qui seront, soit transformés en vue d'être commercialisés, soit stockés temporairement (transit) afin d'être recyclés, valorisés ou éliminés sur d'autres installations.

FLUX ENTRANTS 2018
103 757 TONNES



FLUX SORTANTS 2018
91 323 TONNES

Les principaux flux de déchets gérés par la plateforme sont les suivants :

FLUX ENTRANTS 103 757 TONNES EN 2018	OPÉRATION PLATEFORME	FLUX SORTANTS 91 323 TONNES EN 2018
DÉCHETS		PRODUITS
Tout Venant Incinérable 21 001 t.	Broyage	Déchets valorisables Énergétiquement 23 608 t.
Ordures Ménagères 10 922 t.	Mise en balles	Ordures Ménagères 7 669 t.
Mâchefers 20 877 t.	Tri, criblage, Maturation	Grave de mâchefers 12 150 t. Ferrailles 518 t. Métaux non ferreux 478 t.
Broyats de végétaux valorisables 18 297 t.	Compostage	Compost 0/25 5 751 t. Compost 0/10 4 560 t. Sacs de compost 20 896 sacs
Rondins et souches 3 152 t.	Broyages et criblages	Plaquettes énergie 3 977 t.
Palettes 1 938 t.	Broyages et criblages	Plaquettes végétaux 1 786 t.
Souches 871 t.	Broyages et criblages	Plaquettes rondins 581 t.
Rondins 352 t.	Broyages et criblages	Plaquettes palettes 365 t.
Gravats valorisables 2 037 t.	Tri et concassage	Concassé béton 6 002 t. Concassé enrobé 2 378 t.
Verre 6 020 t.	Transit	Verre 6 508 t.
Bois de déchetteries 5608 t.	Transit	Bois de déchetteries
Papier 1 894 t.	Transit	Papier 2 102 t.
Cartons 1 184 t.	Transit	Cartons 1 237 t.
Briques alimentaires /Cartonnettes 721 t.	Transit	Briques alimentaires /cartonnettes 636 t.
Bois tout venant 644 t.	Transit	Bois tout venant
Emballages métalliques 414 t.	Transit	Emballages métalliques 219 t.
Bouteilles en plastique 357 t.	Transit	Bouteilles en plastique 352 t.

LES CENTRES DE TRANSIT

Les centres de transit permettent de limiter et optimiser les flux de déchets sur les routes. Grâce à ces installations, les camions de collecte voient leurs trajets raccourcis. Les déchets collectés sont vidés sur ces installations puis transférés vers les sites de valorisation (UVE et plate-forme multimatériaux de Bénese-Maremne notamment) par des camions de plus forte capacité.

Le centre de transit de Saint-Paul-lès-Dax, mis en service depuis 1997, a réceptionné et transféré 13 809 tonnes d'ordures ménagères en 2018.

Le centre de transit de Messanges, mis en service en 2016, a réceptionné et acheminé vers l'UVE de Benesse-Maremne, 12 227 tonnes d'ordure ménagères, 1 081 tonnes de bois de déchetterie, 332 tonnes de bouteilles plastiques, 783 tonnes de déchets tout-venants et 1 136 tonnes de verre.

LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES (ISDI)

Situées à Capbreton, Saint-Paul-lès-Dax, Peyrehorade et Messanges, les quatre ISDI du Sitcom accueillent les déchets inertes du territoire, à savoir :

- Les bennes de gravats issues des déchetteries
- Les apports directs des professionnels

En 2018, 75 092 tonnes de déchets inertes ont été stockées sur les 4 installations de stockage de déchets inertes du Sitcom, soit une diminution de 11 861 tonnes par rapport à 2017, soit près de 14%.

	Apport des ménages	Apport des activités économiques	Total (en tonnes)
ISDI de Messanges (2017)	7 812 (8 278)	1 901 (5 713)	9 715 (13 991)
ISDI de Saint-Paul-lès-Dax (2017)	11 242 (12 629)	3 289 (4 475)	14 531 (17 104)
ISDI de Capbreton (2017)	41 758 (43 174)	6 792 (9 419)	48 550 (52 593)
ISDI de Peyrehorade (2017)	2 142 (2 789)	154 (476)	2 296 (3 265)
Total (2017)	62 955 (66 870)	12 137 (20 083)	75 092 (86 953)

INDICE DE RÉDUCTION

Aucun déchet non dangereux et non inerte, produit sur le territoire du Sitcom, n'a été admis en installation de stockage sur l'année 2018.

Sur ces bases, l'indice de réduction des quantités de déchets admis en installation de stockage, avec une base 100 en 2010, est de 0 en 2018.

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

L'unité de valorisation énergétique, en service depuis juillet 2016, permet de produire de l'électricité à partir de nos déchets dans une unité de nouvelle génération qui répond aux meilleures techniques disponibles.

BILAN DU FONCTIONNEMENT 2018

Le début d'année 2018 a été marqué par plusieurs incidents sur la chaudière. En effet, des tubes sur l'évaporateur de la chaudière se sont percés. De nombreux arrêts de l'UVE ont donc suivi : 1 semaine en janvier, en mars, puis en avril et 3 semaines en mai/juin.

Ces arrêts ont eu une incidence sur le stockage sur la plateforme du surplus de déchets, soit les ordures ménagères brutes et les Déchets Valorisés Énergétiquement (DVE*).

Cela correspond au stockage de plus de 8 000 tonnes d'ordures ménagères mises en balles et de 2 500 tonnes de DVE*.

La remise en service de l'atelier de mise en balles a donc eu une incidence sur l'organisation de la plate-forme. En effet, des activités comme le traitement du bois ont pris beaucoup de retard et les zones de stockage des balles ont dû être étendues.

Pour régler de manière définitive les problèmes de fuites sur la chaudière,

le Sitcom a mis en oeuvre une solution technique qui a nécessité deux semaines de travaux.

Depuis les travaux, l'UVE fonctionne à plein régime et l'arrêt technique de septembre a permis de vérifier que les travaux réalisés n'avaient pas évolué. Malgré les périodes d'arrêt, le tonnage traité en 2018 est identique à celui de 2017 et équivalent aux 83 000 tonnes prévues dans l'arrêté préfectoral, et la vente d'électricité est supérieure à l'année 2017 soit environ 45 000 000 kWh.



En ce qui concerne le stockage du surplus de déchets, les DVE ont été totalement résorbés début d'année 2019 et le stock de balles diminue selon les prévisions.

ET POUR 2019 ?

Le Sitcom s'est fixé comme objectifs cette année de traiter 91 000 tonnes de déchets, d'augmenter la production d'énergie et de continuer l'optimisation de l'installation.

On constate que la bonne conduite de l'installation par l'ensemble des agents de l'UVE commence à porter ses fruits.

On notera que d'ores et déjà l'ensemble des personnels de quart sont devenus responsables de quart.

* Les DVE sont les déchets de la benne TVI (tout venant incinérable) qui ont été broyés sur la plate-forme pour être ensuite incinérés dans l'UVE

82 903

TONNES

de déchets valorisés énergétiquement

44,6

GWH

d'électricité vendue, soit la consommation annuelle d'une ville de 30 000 habitants

21 051

TONNES

de mâchefers valorisés

95%

Le taux annuel de valorisation globale

3 887

TONNES

de REFIOM éliminés
(cendres non valorisables)



L'ADMINISTRATION

- Organisation fonctionnelle
- Emploi & formation
- Dialogue social
- Indicateurs financiers
- Analyse des coûts

L'ORGANISATION FONCTIONNELLE

1 Président
4 Vice-présidents

C.C. CÔTE LANDES NATURE
10 délégués

C.C. MAREMNE ADOUR
CÔTE SUD
24 délégués

C.C. SEIGNANX
8 délégués

C.C. PAYS D'ORTHE
ET ARRIGANS
16 délégués

C.A. GRAND DAX
20 délégués

Comité Syndical de 78 élus

ÉLUS

ADMINISTRATION
37 agents

Sitcom
MAYENNE - CÔTE D'AZUR - CÔTE D'OR

TRAITEMENT
48 agents

COLLECTES
218 agents

1 Directeur

1 Service HSQE
Composé de 8 agents

1 Service Ressources Humaines
Composé de 6 agents

1 Service Juridique
Composé de 3 agents

1 Service Communication/Prévention
Accueil/Secrétariat
Composé de 6 agents

1 Service Informatique/Suivi
Composé de 7 agents

1 Service Finances
Composé de 6 agents

1 Responsable de Service
UNITÉ DE VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE
Composé de 27 agents

- Exploitation
- Maintenance
- Assistants

PLATEFORME
Composé de 19 agents

- Accueil
- Opérateurs

COMMERCIALISATION
Composé de 1 agent

Sur l'année 2018, le Sitcom Côte sud des Landes emploie 329 agents publics techniques et administratifs chargés de mettre en œuvre l'ensemble des actions du Syndicat en matière de collecte, de traitement et de prévention des déchets (auxquels il convient d'ajouter les emplois saisonniers).

Les équipes sont mobilisées au quotidien pour garantir l'efficacité et la qualité du service public de gestion des déchets.

1 Responsable de Service
DÉCHETTERIES
Composé de 61 agents
- Déchetteries
- DTQD
- Entretien généraux
- ISDI

COLLECTE OM
Composé de 58 agents
- Collecte OM
- Collecte sélective en PAP
- Centres de transit

TRANSPORT
Composé de 40 agents
- Transport
- Broyage
- Évacuation broyats

ATELIER
Composé de 13 agents

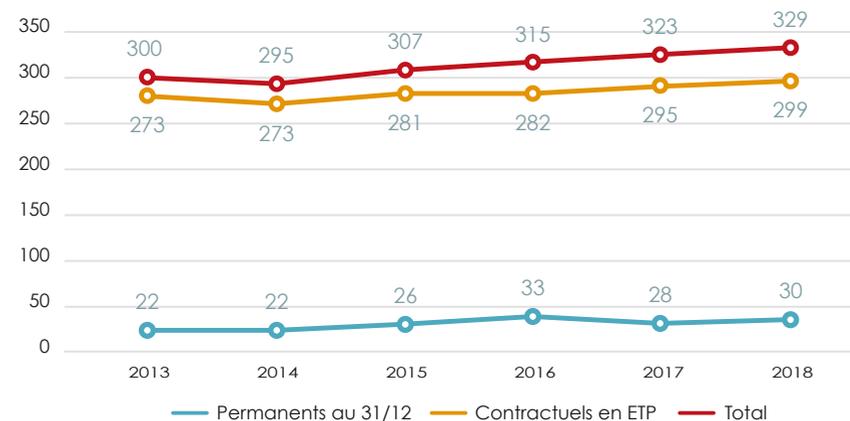
COLLECTE SÉLECTIVE
Composé de 32 agents
- Collecte sélective
- Maintenance conteneurs
et points de collecte
- Entretien points tri

GESTION DES CIRCUITS
ET POINTS DE COLLECTE
Composé de 3 agents

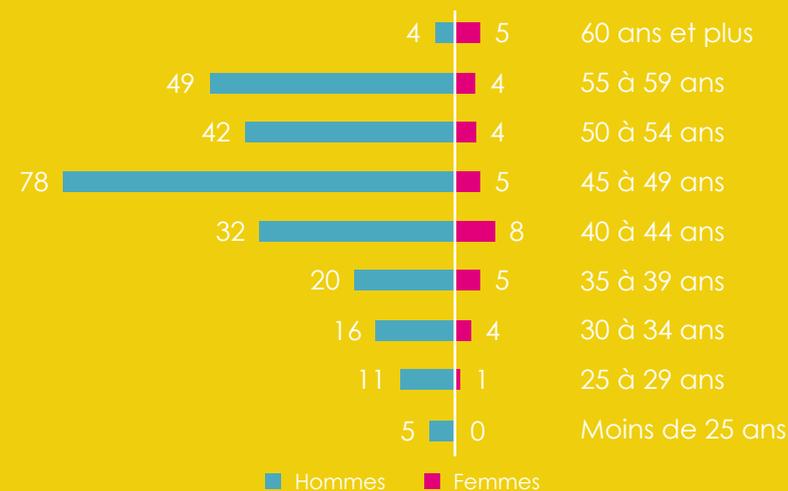
POLYVALENTS
Composé de 10 agents

Au 31 décembre 2018, le Sitcom comptait 329 agents, dont 299 titulaires et 30 contractuels (chiffre intégrant le nombre de contractuels lissé sur l'année).

Évolution du nombre d'agents



Pyramide des âges



La forme de la pyramide des âges ci-dessus montre que la grande majorité des agents (80%) ont 40 ans et plus. Par conséquent, ceci nous amène à penser qu'il existe une bonne expérience et des savoirs solides liés à l'activité du Sitcom ; néanmoins les départs à la retraite se feront de manière massive et simultanée.

LA FORMATION

Depuis 2009, le Sitcom Côte Sud élabore chaque année un plan de formation qui fixe les grandes orientations de la politique de formation de la collectivité. Il décrit les actions de formation à mettre en œuvre.

Le plan de formation est construit à partir de trois grandes sources :

- Les axes stratégiques retenus par la Direction pour atteindre les objectifs généraux de la collectivité
- Les besoins collectifs des services
- Les besoins individuels des agents en matière de formation ou de changement de poste recueillis annuellement sur les fiches de recensement.

Sur l'année 2018, 620 actions de formation ont été suivies par les agents du Sitcom (soit une augmentation de 30% par rapport à 2017).

Ces formations ont été dispensées soit en interne (recyclage FCO, Eco-conduite, formation initiale et recyclage SST...) soit par des prestataires extérieurs (formation GMAO, environnement territorial...).

Les formations sécurité (CACES, ADR, FCO, habilitations électriques, équipiers de première intervention, SST...) représentent la majorité des formations dispensées aux agents du Sitcom (65% du coût global des formations).

des agents volontaires de chaque service du Syndicat ;

- L'organisation de réunions de travail pilotées en collaboration avec l'ARACT (Agence régionale d'Amélioration des Conditions de Travail), missionnée pour accompagner le groupe de travail sur la méthodologie de la démarche :

- La réalisation et l'envoi à chaque agent d'un questionnaire portant sur la qualité de vie au travail au Sitcom, l'analyse des résultats et l'élaboration d'un plan d'actions ;

- L'organisation de groupes de travail au sein de chaque service, afin d'identifier les pistes de progrès pertinentes.

LES INDICATEURS FINANCIERS

Le Sitcom exploite en régie l'ensemble de ses activités et n'a pas une fiscalité propre. Par conséquent, il appelle des participations auprès de ses membres. En effet, le service de collecte et traitement des déchets exercé par le Sitcom est un service public financé par les contributions de ses adhérents qui ont chacun d'eux choisi d'instaurer la TEOM comme mode de financement sur leur territoire.

Le Sitcom dispose :

- D'un budget général
- D'un budget annexe Valorisation assujéti à la TVA, pour les ventes de compost et des produits valorisables
- D'un budget UVE (Unité de Valorisation Energétique) soumis à TVA et à l'Impôt Société

LES DÉPENSES

BUDGET PRINCIPAL
Dépenses de fonctionnement 30 797 076 €
Dépenses d'investissement 13 139 690 €
Dépenses totales 43 936 766 €

BUDGET VALORISATION
Dépenses de fonctionnement 2 444 415 €
Dépenses d'investissement 0 €
Dépenses totales 2 444 415 €

BUDGET UVE
Dépenses de fonctionnement 10 441 202 €
Dépenses d'investissement 3 332 528 €
Dépenses totales 13 773 730 €

Les principales prestations rémunérées à des entreprises ont été les suivantes en 2018 :

Traitement des déchets dangereux	130 987 €
Traitement du sélectif	374 871 €
Réparations du matériel roulant	1 021 570 €
Transport des végétaux	422 054 €
Transport des OM	239 474 €
Transport et traitement REFIOM	1 037 103 €

LE DIALOGUE SOCIAL

Les instances paritaires du Sitcom, à savoir le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) se sont réunis à plusieurs reprises :

Le CT s'est réuni à 2 reprises, les sujets abordés ont notamment concerné les thématiques suivantes :

- Les formations réalisées et planifiées et le règlement associé
- La présentation du bilan social 2017
- La mise en œuvre de la médiation préalable obligatoire
- Le déploiement du Complément Indemnitaire Annuel pour les agents du Sitcom
- Les évolutions d'organisations internes

Le CHSCT s'est réuni à 4 reprises, les sujets abordés ont notamment concerné les thématiques suivantes :

- Le suivi du Document Unique
- L'étude accidentologie sur les différents postes de travail du Sitcom et le plan d'action qui en a découlé
- L'analyse des accidents de travail

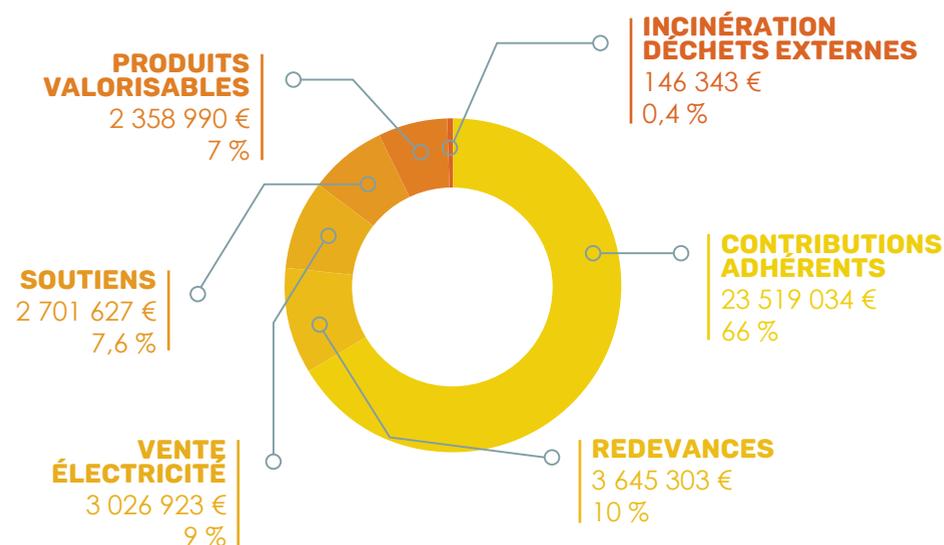
Parallèlement à ces instances paritaires, la démarche Qualité de Vie au Travail (QVT) inaugurée en décembre 2017 s'est poursuivie tout au long de l'année 2018.

Sur cette thématique, l'année 2018 a été marquée par plusieurs actions :

- La constitution d'un groupe de travail regroupant des représentants de la Direction et

LES RECETTES

Les principales recettes et leur répartition :



PARTICIPATION DES ADHÉRENTS

Cinq établissements publics de coopération intercommunale ont transféré au syndicat les compétences de collecte et de traitement (à noter que la communauté d'agglomération du Grand Dax n'a quant à elle transféré que la compétence traitement au Sitcom).

Chaque adhérent supporte obligatoirement les dépenses correspondant aux compétences qu'il a transférées (collecte et traitement ou seulement traitement) au syndicat mixte.

Pour ces deux compétences, la répartition des parts tonnage et population des tarifs est fixée annuellement par délibération du Comité Syndical.

En 2018, cette répartition s'établit comme suit :

	Population	Tonnage
Traitement	14,50 €/hab.	256,60 €/tonne
Collecte	19,50 €/hab.	172,00 €/tonne

Compte tenu de l'évolution de la population et des tonnages d'ordures ménagères résiduelles, le montant total des contributions a été de 23 519 034 € en 2018, en augmentation moyenne de 2.5 % par rapport à l'année précédente.

D'autre part, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a participé à hauteur de 162 080 € en 2018 pour l'accès en déchetteries des habitants de la commune de Boucau.

LA REDEVANCE SPÉCIALE ET LES REDEVANCES SPÉCIFIQUES

La redevance spéciale concerne les activités professionnelles (collectivités, administrations, artisans, commerçants, professions libérales,...) qui utilisent le service public de collecte et de traitement des déchets.

Elle a pour objectif de financer le service public rendu aux professionnels et d'établir ainsi une équité entre les usagers. Les professionnels doivent participer à hauteur du service rendu, alors que les ménages paient ce service au travers des impôts locaux.

Les gros producteurs s'acquittent de la redevance spéciale en fonction de leur production réelle de déchets.

Les petits producteurs s'acquittent de la redevance spéciale selon un forfait appliqué suivant la nature du déchet produit et l'importance de l'activité.

Le paiement de la redevance spéciale entraîne la délivrance d'une vignette d'accès aux déchetteries depuis le mois de novembre 2017.

Le service public aux professionnels comprend la collecte en porte-à-porte des déchets (ordures ménagères, bio déchets, carton), l'utilisation des points tri et/ou des déchetteries conformément au règlement en vigueur.

L'utilisation d'au moins un de ces services justifie l'application de la redevance spéciale (dont le montant total s'est élevé en 2018 à 3 231 157 €).

Des services supplémentaires proposés aux professionnels font l'objet de redevances spécifiques, dont l'accès aux centres de traitement représentant un montant de 151 171 € pour l'année 2018.

Redevance spéciale forfaitaire	1 983 227 €
Redevance spéciale au réel tonnage OM	1 211 712 €
Redevance spéciale au réel fermentescible	36 218 €
Redevances entreprises hors territoire Sitcom	
Mise à disposition fûts d'huile	7 233 €
Mise à disposition bennes + encombrants	99 641 €
Accès centres de traitement	126 601 €
Déchets de soins	29 501 €
Total des redevances diverses	3 645 303 €

LES SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES ET DES INSTITUTIONS

CITEO	Soutien à la valorisation	2 110 854 €
OCA D3E	Soutien au tonnage collecté	127 101 €
ECODDS	Soutien au tonnage collecté	18 798 €
ECO-MOBILIER	Soutien au tonnage collecté	435 786 €
TOTAL DES PRINCIPAUX SOUTIENS		2 692 540 €

VENTES DES PRODUITS VALORISABLES

DECHETS DE DECHETTERIES	1 069 444 €
Cartons	264 683 €
Huiles alimentaires	28 306 €
Batteries	35 212 €
Ferraille - aluminium - acier	741 243 €
COLLECTE SELECTIVE	710 898 €
Cartonnettes - briques alimentaires	99 949 €
Papier	208 466 €
Plastique	219 999 €
Verre	182 484 €
DECHETS TRAITEMENT	478 378 €
Compost et broyat déchets verts	202 892 €
Paillages palettes	39 134 €
Bûches et allume- feux	7 951 €
Graves de mâchefer	34 525 €
Concassé béton	45 025 €
Plaquettes végétaux et énergie	148 851 €
DEPOTS DECHETS VALORISABLES	53 003 €
TRANSPORT SUR VENTES	47 267 €
TOTAL	2 358 990 €

L'ANALYSE DES COÛTS

COÛT AIDÉ TOUS FLUX CONFONDUS ET POUR CHAQUE FLUX DE DÉCHETS

Le coût aidé correspond au coût complet moins les produits à

caractère industriel (ventes de matériaux, d'énergie etc..) et les soutiens apportés par les sociétés agréées et les aides reçues.

	Coût HT	Coût HT par hab.	Coût HT par tonnes
OMR * Collecte	5 371 691 €	45,16 €	124,29 €
OMR * Traitement	8 263 740 €	46,95 €	136,61 €
Verre	323 295 €	1,84 €	43,07 €
Collecte sélective hors verre	134 460 €	0,76 €	20,01 €
Déchets des déchetteries Collecte	3 373 587 €	26,54 €	33,23 €
Déchets des déchetteries Traitement	7 550 342 €	40,99 €	59,86 €
Déchets des professionnels	660 601 €		
Déchets des collectivités	29 137 €		
Total	25 706 854 €		

COÛT COMPLET TOUS FLUX CONFONDUS ET POUR CHAQUE FLUX DE DÉCHETS

Le coût complet correspond à la totalité des charges hors TVA.

	Coût HT	Coût HT par hab.	Coût HT par tonnes
OMR * Collecte	5 394 734 €	45,36 €	124,83 €
OMR * Traitement	10 675 429 €	60,65 €	176,48 €
Verre	547 208 €	3,11 €	72,89 €
Collecte sélective hors verre	2 494 542 €	14,17 €	371,16 €
Déchets des déchetteries Collecte	3 425 759 €	26,95 €	33,75 €
Déchets des déchetteries Traitement	10 457 202 €	56,77 €	82,91 €
Déchets des professionnels	876 606 €		
Déchets des collectivités	30 580 €		
Total	33 902 060 €		

OMR : ordures ménagères résiduelles



Création graphique réalisée par AG Communication